

Mme ROY
Psy EN: spécialité Orientation

**présente au collège les
LUNDI après-midi et MARDI**
Cahier de rendez-vous au CDI

présente au CIO le JEUDI après-midi (1 fois/2)
et pendant les vacances
Prise de rendez-vous par téléphone

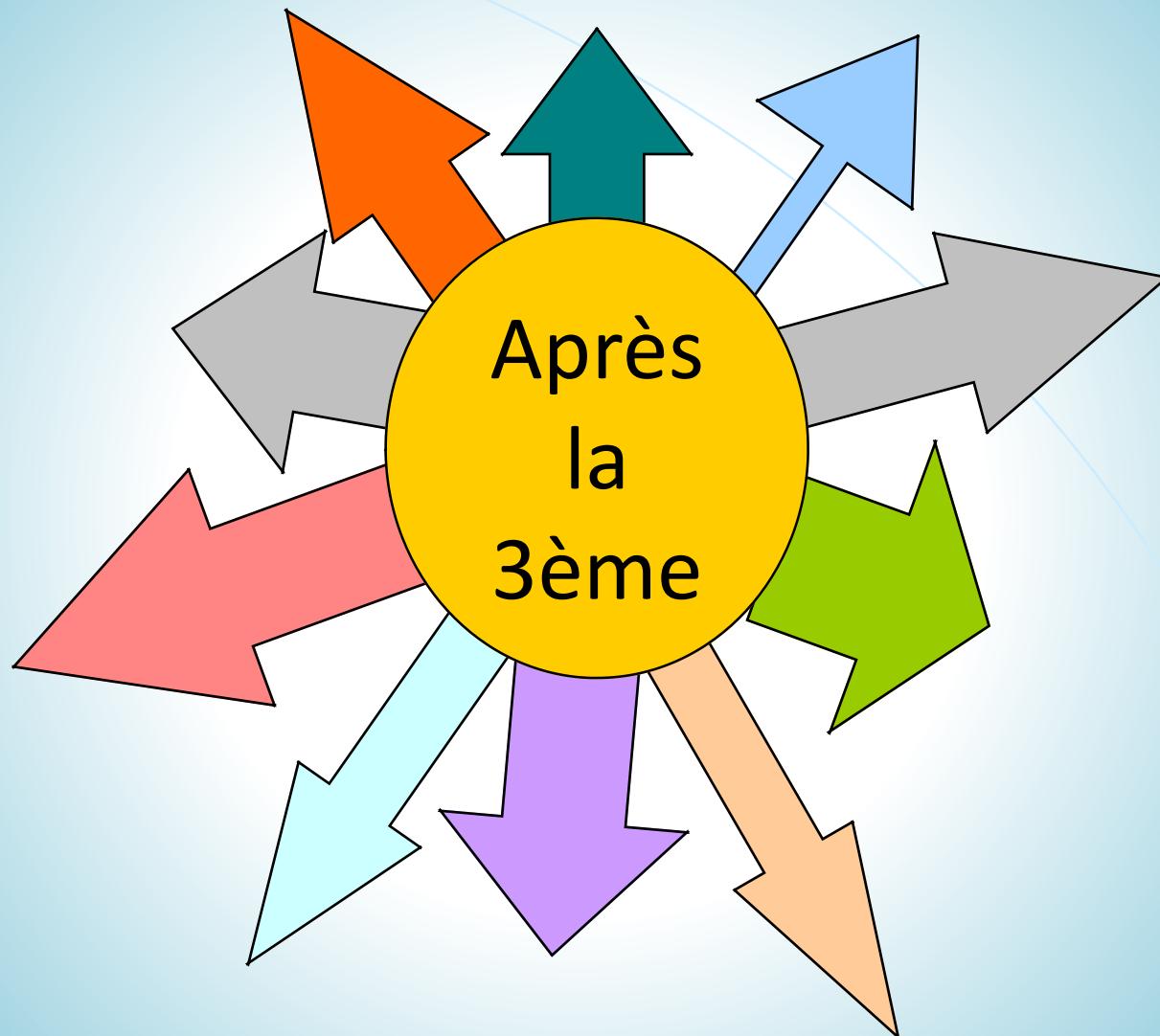
Centre d'Information et d'Orientation (CIO)
88, cours Victor Hugo 33150 CENON
Tél: 05.56.86.41.20

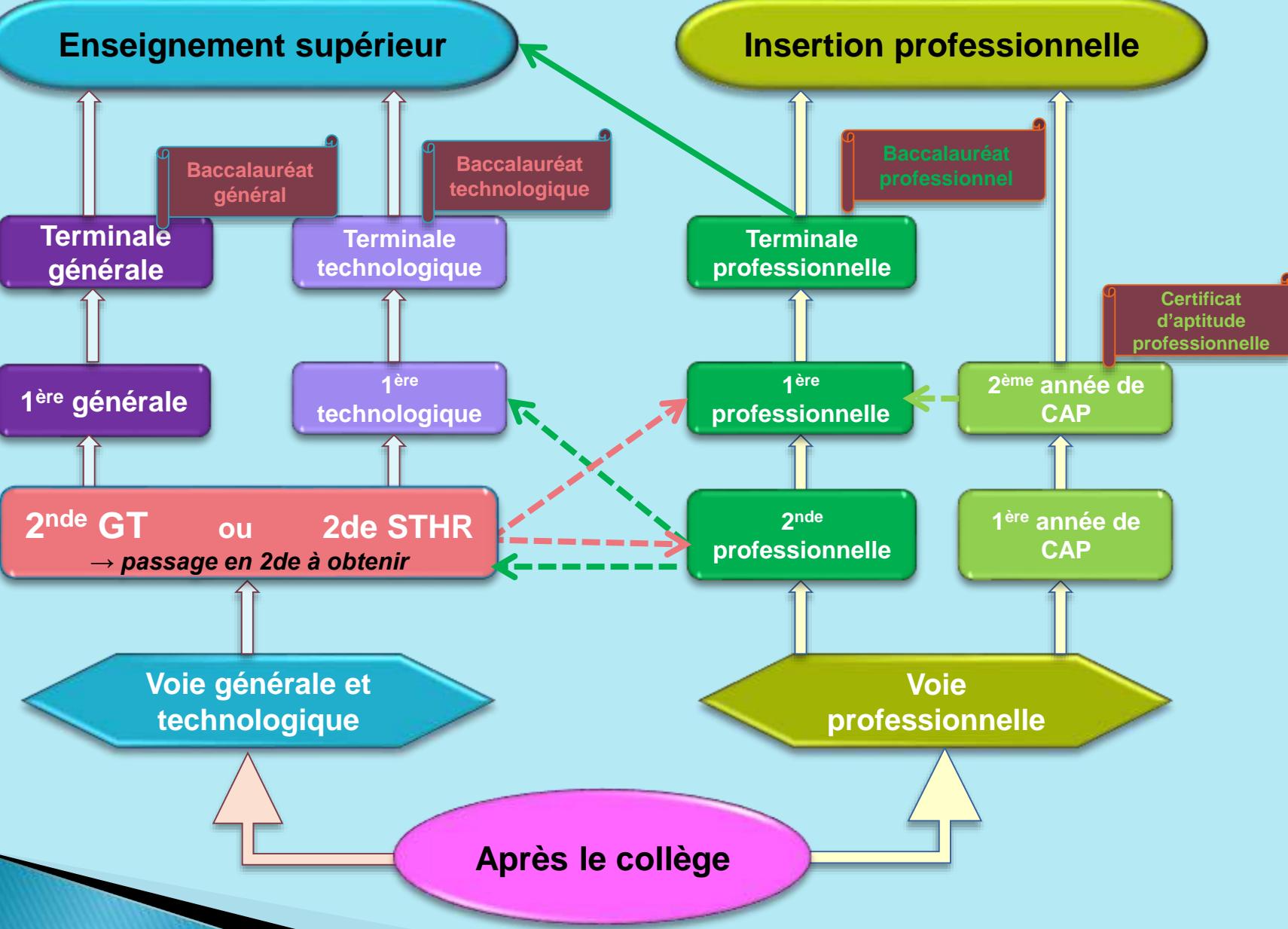
Mme ROY
Psy EN: spécialité Orientation

PENDANT LES VACANCES D'HIVER:
Permanences les 18, 19 et 20 février 2026

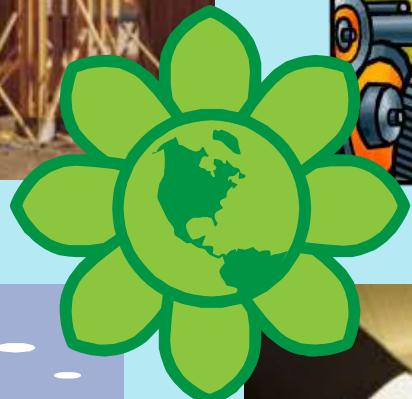
PENDANT LES VACANCES DE PRINTEMPS
Permanences les 8, 9 et 10 avril 2026

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)
88, cours Victor Hugo 33150 CENON
Tél: 05.56.86.41.20





LA VOIE PROFESSIONNELLE



Le CAP

- ▶ Plus de 200 spécialités de CAP = Métiers précis en 2 ans
- ▶ Programme
 - Ens. Général (\approx 10h) + Ens. Techno. et Professionnel (\approx 17/18h)
 - Stages (\approx 12 à 14 semaines)
- ▶ En LP après affectation informatisée Affelnet mais priorité aux élèves de SEGPA pour beaucoup de sections
Exceptions: Coiffure, Agent de sécurité, Fleuriste, Esthétique...
- ▶ En alternance : apprentissage souvent possible
 - à partir de 15 ans en sortant de 3^{ème} (jusqu'au 31/12/2026)
- ▶ Poursuite études possibles en Bac Pro (2^o année), MC, BP

Le Bac professionnel

- ▶ Plus de 80 spécialités de Bac pro = Champ professionnel
- ▶ Programme
 - Ens. Général ($\approx 12h$) + Ens. Techno et Professionnel ($\approx 15h$)
 - Stages (18 à 22 semaines sur 3 ans)
- ▶ 2 sortes de Bac pro:
 - certains ont une 2de professionnelles « famille de métiers »
 - ex: 2de pro Métiers Beauté et Bien-être pour choisir en 1ère pro soit bac Pro «Esthétique-cosmétique-parfumerie» soit « Métiers de la Coiffure »
 - Attention: toutes les 1ère pro donc les spécialités de Bac pro n'existent pas dans tous les LP → en fin de 2de pro demande changement d'établissement possible mais sous réserve de places!
 - d'autres ont une 2de professionnelle déjà spécifique
 - ex: Optique-lunetterie
- ▶ Poursuite d'études facilitées en BTS
 - Admission de droit avec mention « bien » ou « très bien »
 - * Souvent possible aussi en apprentissage

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITES

Administration
Comptabilité

Santé Social
Soins

Physique
Chimie

Électricité
Électronique

Commerce
Vente

Textile
Habillement

Transport
Magasinage

Automobile
Mécanique
Productique

Hygiène
Sécurité

Art Artisanat

Bâtiment
Travaux
publics

Agriculture

Hôtellerie
Restauration
Alimentation

Industries
graphiques

Bois
Ameublement

Matériaux
(métaux,
plastiques,
papier)

La procédure d'affectation par AFFELNET (guide 2025)



10 vœux Maximum

- ↳ 1 vœu = 1 seconde pro « famille de métiers » ou 1 seconde pro spécifique (ou 1^{ère} année CAP) + un établissement

- ↳ Admission en fonction d'un barème pour les LP publics :
Prend en compte les compétences et moyennes de 3^{ème} coefficientées par matière en fonction des diplômes demandés
(idem pour les CAP et Bac pro de l'enseignement agricole)

- ↳ Affectation non sectorisée (pas de LP de secteur) : la sélection se fait en fonction des résultats de 3^o, du nombre de demandes et de places

- ↳ Ordre des vœux hiérarchisé par préférence: examen des vœux en simultané d'où importance de l'ordre des vœux

La procédure d'affectation

par **AFFELNET (guide 2025)**



10 vœux Maximum

- ↳ Le nombre de places en 1^{ère} année CAP ou 2de Bac Pro est limité
→ conseil d'effectuer plusieurs vœux (**certaines sections très demandées d'où forte sélection**)
- ↳ Si demande en Lycée Professionnel privé → contacter directement établissement (entretien/bulletins...) car effectue une « pré-sélection » lui même et fait remonter 1 liste admis dans Affelnet
→ **mettre ce vœu en n°1 pour assurer l'admission dans l'établissement**
- ↳ Elèves boursiers de 3[°] ont un **bonus automatique (10 points)** dans le dans le calcul de leur barème
- ↳ Si demande d'apprentissage → à titre informatif: elle ne compte pas pour un vœu et ne donne pas lieu à une affectation → peu importe la place dans les vœux / sous réserve de trouver une entreprise qui signe le contrat.

L'inscription en centre de formation d'apprentis

L'inscription au CFA ne peut se faire qu'après la signature du contrat d'apprentissage avec une entreprise:

◀ Contacter les CFA dès maintenant

- Se rendre aux **journées portes ouvertes**
- Dans certains CFA, il peut y avoir **des tests d'entrée**

Ex : Les compagnons du Devoir, le CFAI de Bruges...

◀ Chercher une entreprise dès le mois de mars/avril pour s'entendre sur la signature d'un contrat de travail en fin d'année scolaire ou à la rentrée suivante

- Un apprenti n'a plus le statut d'élève: touche un salaire
- 5 semaines de congés payés/an: plus de vacances scolaires

La procédure d'affectation

par **AFFELNET (guide 2025)**



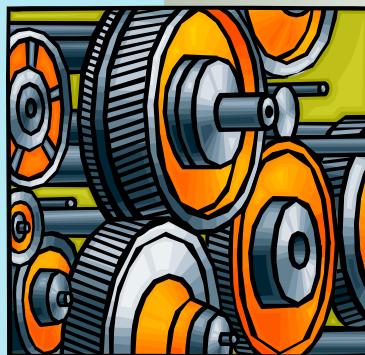
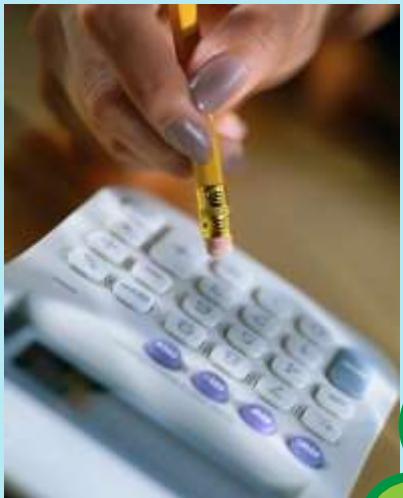
10 vœux Maximum

↳ Suite au 1^{er} tour Affelnet (fin juin), lorsque l'élève a obtenu une affectation en 2de pro ou 1^{ère} année CAP il doit procéder à son inscription dans l'établissement

↳ Il existe un 2^{ème} tour Affelnet (début juillet) → pour les élèves ayant participé au 1^{er} tour qui sont sans aucune affectation (pris nulle part) ou qui ne sont que sur liste d'attente
↳ Il existe même un 3^{ème} tour Affelnet (début septembre)

* Certains élèves ayant aussi obtenu le passage en 2de G, peuvent mettre en dernier vœu la 2deG dans leur lycée de secteur (vœu générique) et seront pris dans ce dernier s'ils ne sont acceptés dans aucun Bac Pro

LA VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE



La seconde générale et technologique

10 enseignements obligatoires: dans tous les lycées

- ▶ **Français (4h)**
- ▶ **Histoire-géographie (3h)**
- ▶ **Langues vivantes étrangères:
LVA et LVB (5h30)**
- ▶ **Mathématiques (4h)**
- ▶ **Physique-chimie (3h)**
- ▶ **Sciences de la vie et de la Terre
(1h30)**
- ▶ **Éducation physique et sportive
(2h)**
- ▶ **Sciences économique et
sociales (1h30)**
- ▶ **Sciences numériques et
technologie (1h30)**
- ▶ **Enseignement moral et civique
(18h/an)**

Enseignements optionnels: 0, 1 ou 2

Options générales (3h)

Latin, Grec, LVC, Arts (AP, musique,
Histoire des arts...), EPS,
Ecologie-agronomie-territoires-
développement durable → *lycée agricole*

Options technologiques (1h30)

Management et gestion,
Santé social,
Sciences et laboratoire,
Biotechnologies,
Création innovation technologiques,
Sciences de l'ingénieur,
Création culture design (6h) → *nécessaire pour STD2A*
Culture Pratique Danse Musique
Théâtre (6h) → *nécessaire pour S2TMD*

* Options contingentées

La procédure d'affectation

par **AFFELNET (guide 2025)**



10 vœux Maximum

- ↳ **Ordre des vœux hiérarchisé par préférence**
→ Examen simultané des vœux d'où importance de l'ordre
- ↳ **Affectation de droit dans lycée de secteur** = vœu générique
→ Le lycée F.Mauriac ou lycée de Créon doit absolument figurer parmi les vœux de l'élève sur Affelnet (au moins en dernier vœu)
- ↳ **Affectation selon les résultats pour la 2de spécifique ou une 2de G avec option « contingentée »** = vœu contingenté
 - 2de STHR (Sciences Technologie Hôtellerie Restauration)
 - 2de G avec option CCD (Création Culture design) ou SI (Sciences Ingénieur) ou EATDD (Ecologie Agronomie territoire développement durable): barème notes à partir coefficient/matière

La procédure d'affectation

par **AFFELNET (guide 2024)**

10 vœux Maximum



- ↳ **Affectation selon des « critères de dérogation » pour demandes de lycée hors-secteur** = vœu dérogatoire
 - En fonction de critères par ordre de priorité (1 handicap, 2 prise en charge médicale proche, 3 boursier, 4 frère/sœur dans lycée, 5 domicile limite zone, 6 parcours scolaire particulier, 7 autre motif)
 - Dans la limite des capacités d'accueil de l'établissement
- ↳ **Les options facultatives (hors contingentées), sections européennes et sections sportives ne sont pas identifiées dans Affelnet:**
 - le choix de ces options ou sections se fait au moment de l'inscription
 - mais il ya au préalable un dossier à constituer avec le lycée proposant l'option ou la section euro/sportive (**modalités et date limite à consulter sur site**)

Zoom sur les 2des contingentées en Gironde

◀ L'option contingentée SCIENCES INGENIEUR

- *Lycée Iris Lormont*
- *Lycée G.Eiffel Bordeaux*
- *Lycée Kastler Talence*
- *Lycée de la mer Gujan-Mestras*

→ Affectation Affelnet en fonction d'un barème + bonus par ZAP

◀ L'option contingentée CREATION CULTURE DESIGN

- *Lycée Magendie Bordeaux*

◀ La 2de SCIENCES TECHNOLOGIE HÔTELLERIE RESTAURATION

- *Lycée de Gascogne à Talence*

◀ L'option ECOLOGIE AGRONOMIE TERRITOIRES DEV.DURABLE

- *LEGTA Blanquefort*
- *LEGTA Montagne-St Emilion*
- *LEGTA Bazas*

→ Affectation Affelnet en fonction d'un barème

Zoom sur les 2des ayant une affectation particulière en Gironde

- Sportifs de haut niveau : **Lycée V. LOUIS et lycée KASTLER à Talence**
 - 2de avec option Culture et Pratique Danse ou Musique: **Lycée Camille Jullian à Bordeaux**
 - Les 2de avec options internationales , binationales, bilingues, les double-bacs : **Lycées Magendie à Bordeaux, Pape Clément à Pessac, Victor Louis à Talence...**
-
- ☛ Sélection sur dossier, tests et entretiens : prendre contact avec les lycées concernés (pré-inscription sur site lycée) → Affectation sur décision d'une commission

Affectation post-3°en LGT Privé

► Pas de secteur géographique

→ *l'élève et sa famille doivent contacter le lycée pour s'informer directement des modalités et dates limites de recrutement (dossier avec notes, lettre de motivation, entretien...)*

→ *Décision prise par le chef d'établissement qui fera remonter une liste d'admis dans Affelnet (mettre ce vœu en n°1 pour assurer l'admission dans l'établissement)*

Après la 2de GT : Le Bac général

- ▶ Enseignement théorique et abstrait
- ▶ Réfléchir, analyser, synthétiser
- ▶ Argumenter, rédiger
- ▶ Travail personnel important, autonomie
- ▶ Etudes longues (prépa, université, écoles...)

En première:

Un Tronc commun (16h) + 3 enseignements de spécialités (3x 4h= 12h) + option facultative

En terminale:

Un Tronc commun (16h) + 2 enseignements de spécialités (2x6h=12h) + option facultative

Après la 2de GT : Le Bac général en 1^{re} et Terminale

Tous les élèves suivent des enseignements communs

- **Français(1^{ère}) 4h /Philosophie (Tle) 4h**
- **Histoire – géographie: 3h**
- **Enseignement moral et civique: 18h/an**
- **Langues vivantes A et B: 4h30**
- **Education physique et sportive: 2h**
- **Enseignement scientifique 2h + 1h30 de Maths pour ceux qui ne prennent pas spécialité Maths**

Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.

Les élèves suivent des enseignements de spécialité (3x4h en 1^{ère} et 2x6h en Tle)

Arts

Biologie-écologie (lycées agricoles)

Education Physique Pratique et Culture Sportives

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Humanités, littérature et philosophie

Langues , littérature et cultures de l'Antiquité

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

Mathématiques

Numérique et sciences informatiques

Physique-chimie

Sciences de la vie et de la Terre

Sciences économiques et sociales

Sciences de l'ingénieur

■ * **spécialités dans tous les lycées**

Après la 2de GT: Le Bac. technologique

- ▶ **Grands domaines technologiques**
- ▶ **Applications techniques + enseignement général**
- ▶ **Etudes courtes au départ 2/3 ans (BTS, BUT, écoles spécialisées)**
- ▶ **Possibilité de rattraper études longues par la suite**
- ▶ **Le bac STI2D** (Sciences et technologies **Industrielles et Développement Durable**)
- ▶ **Le bac STMG** (sciences et technologies du **Management et de la Gestion**)
- ▶ **Le bac STL** (sciences et technologie de **Laboratoire**)
- ▶ **Le bac ST2S** (sciences et technologie de la **Santé et du Social**)
- ▶ **Le bac STAV** (sciences et technologie de **l'Agronomie et du Vivant**)
- ▶ **Le bac STHR** (sciences et technologie de **l'Hôtellerie Restauration**)
- ▶ **Le bac S2TMD** (sciences et technologie du **Théâtre de la Musique et de la Danse**)
- ▶ **Le bac STD2A** (sciences et technologies du **Design et des Arts Appliqués**)

En 1^{ère} et Terminale Technologiques

Enseignements communs à toutes les séries

- ↳ **Français en 1^{ère} (3h) / Philosophie en Terminale (2h)**
- ↳ **Histoire géographie (1h 30)**
- ↳ **Langue vivante A et langue vivante B (4h: dont 1h de LV en techno)**
- ↳ **Éducation physique et sportive (2h)**
- ↳ **Mathématiques (3h)**
- ↳ **Enseignement moral et civique (18h/an)**

Enseignements de spécialité selon la série choisie (sauf S2TMD)

3 enseignements en 1^{ère} (entre 12h et 18h)

2 enseignements en Terminale (entre 12h et 18h)

Enseignements optionnels (2 au maximum)

- Langue vivante C (seulement pour la série STHR)
- Arts (au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)
- Éducation physique et sportive

Brochure à consulter
pour les informations sur
les 2 voies d'orientation
Post-3ème

→ en téléchargement sur
le site de l'ONISEP

www.onisep.fr



Brochure à consulter
pour connaître les offres
de formations des lycées
en Aquitaine

→ en téléchargement
sur le site de l'ONISEP
www.onisep.fr

